

Occitanie, Pyrénées-Orientales
Prades
Rue de l'Abattoir

Abattoir puis Salle du Foirail

Références du dossier

Numéro de dossier : IA66003680
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : pré-inventaire
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : abattoir

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, AL, 237

Historique

Le corps de bâtiment du premier abattoir de Prades en continuité d'un Marché aux Bestiaux, est projeté sur le plan d'alignement et de redressement des rues de la ville de Prades, élaboré le 20 Octobre 1847. Il se trouve alors au Sud du cimetière de la ville localisé dans le quartier dit du *Peyró*, inauguré en 1780 et situé à proximité de la chapelle Saint-Côme et Saint-Damien [LOEILLET, 2009]. En 1868, la municipalité a décidé de déplacer le cimetière à la *Coste de Clara*, afin d'aménager sur son emplacement un champ de foire pour le marché aux bestiaux [Culture & Patrimoine. La salle du foirail. Anciens abattoirs de Prades & Quartier du Foirail [en ligne]]. La décision d'établir le foirail est prise en 1876, sous la municipalité de JB. ROMIEU [LOEILLET, 2009], tandis que celle de construire un nouvel abattoir est actée en 1892 (mandat de Paul VILAR). Ce dernier est prévu d'être aménagé dans le prolongement du lavoir, dont un premier corps de bâtiment apparaît sur le plan de 1847.

Plusieurs règlements pour la gestion de l'abattoir ont été élaborés dans le courant du 19^e siècle, tel que celui daté du 15 Avril 1874. Selon l'article 5, « l'abatage des bœufs, vaches, veaux, moutons, brebis, agneaux, chèvres, chevreaux et porcs, ne pourra avoir lieu qu'à l'abattoir communal. Les tueries particulières seront absolument interdites aux bouchers et aux charcutiers, soit en ville et dans les divers quartiers extérieurs ainsi que dans tout le territoire de la ville de Prades » [A.D.66 : 123 EDt 168]. Les horaires d'ouvertures pour le pesage et l'abatage sont également mentionnés dans l'article 6, qui indique que l'abattoir sera ouvert « depuis 5 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir, pendant les mois de janvier, février, mars, octobre, novembre, décembre ». D'avril à septembre, l'ouverture de l'abattoir doit s'effectuer « depuis 3heures ½ du matin jusqu'à 7 heures du soir ». De plus, « l'abattage de tous les animaux autres que les porcs et les agneaux, aura lieu depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars, de 8 heures ½ du matin à 3 heures de l'après-midi, et, depuis le 1er avril jusqu'au 30 septembre, de 8 heures ½ du matin à 4 heures de l'après-midi ». Celui des porcs et des agneaux « pourra commencer à l'heure de l'ouverture de l'abattoir et devra cesser une heure avant sa fermeture » [A.D.66 : 123 EDt 168].

Malgré la volonté de centraliser l'abattage des animaux dans un lieu unique, le médecin des épidémies de Prades dénonce la malpropreté de l'abattoir alors existant. Il présente un ensemble de conditions hygiéniques détestables à cause de l'exiguïté, du mauvais entretien et de l'aménagement défectueux de l'établissement. Les bouchers laissent séjourner des résidus solides et liquides de l'abattage de ces animaux, d'où s'exhalent des odeurs infectes. La construction d'un abattoir public paraît donc nécessaire, afin de sauvegarder la salubrité publique. Certaines conditions doivent alors être respectées ; l'intérieur devra être parfaitement aéré et constamment pourvu d'eau. L'écoulement, des eaux sales et des matières, s'effectuera d'une manière complète et les conduits destinés à les emmener seront souvent visités. De plus, la mise en

activité de l'abattoir de Prades entraînera de plein droit la suppression des tueries particulières. Néanmoins, les habitants qui élèvent ou qui achètent des porcs pour leur consommation pourront les faire abattre chez eux mais dans un lieu clos et séparé de la voie publique [LOEILLET, 2009].

C'est finalement le successeur de Paul VILAR, Denis SALETA, qui inaugurera, en 1894, le nouvel abattoir. En 1903, le règlement appliqué pour l'abattoir de Prades reprend les dispositions de celui mis en œuvre pour celui de Perpignan. L'article premier fait état du personnel de l'abattoir, dont trois médecins-vétérinaires inspecteurs, un concierge surveillant également chargé de marquer les viandes et un employé d'octroi. Les médecins-vétérinaires inspecteurs sont tenus de réaliser « les examens des animaux sur pied et des viandes » [A.D.66 : 123 EDt 168]. Ces règles ont été reprises le 28 Décembre 1926, avec des mesures d'assouplissements concernant l'abattage des animaux. En effet, les viandes provenant d'animaux sacrifiés à l'extérieur du territoire communal de Prades, peuvent être introduites dans le bâtiment des abattoirs « que si elles sont accompagnées d'un certificat d'origine et de salubrité délivré par un vétérinaire qui aura assisté à l'abatage de l'animal ». De plus, elles devront « être marquées d'une estampille dont le timbre sera reproduit sur le certificat ». Cependant, cette mesure a été interdite à la suite de la promulgation de la loi du 14 Mai 1946, interdisant l'abatage des animaux en dehors d'un centre d'abatages autorisés.

Les inondations d'octobre 1940 n'ont pas épargné l'abattoir, qui a subi de nombreux dommages. Le maire M. PYGUILLEM, décide donc l'année suivante d'effectuer d'importants travaux de réparations. Ceux-ci sont dits « urgents », en raison de l'intérêt régional de l'établissement utilisé en tant que centre d'abatage pour les besoins de la population de trois cantons, mentionné dans un arrêté en date du 10 Mai 1941. Les travaux ont principalement concerné la réfection du mur de clôture emporté par les inondations, la reprise de la maçonnerie avec mortier de ciment, la réparation de la toiture, et des peintures intérieures/extérieures, ainsi que des portes et fenêtres. Ils ont été conduits par l'Ingénieur de la ville du nom de DUFFAUT, en collaboration avec l'architecte Parfait PEREZ et les entrepreneurs locaux Pierre MARTY (serrurier), André BERTHE (menuisier) et Édouard MATTES (peintre) [A.D.66 : 123 EDt 168]. Le devis réalisé en 1941 par l'Ingénieur, mentionne un coût des travaux porté à 29. 740 francs. Ceux-ci ont également fait l'objet d'une subvention de 5901 francs, attribuée à la municipalité de Prades au titre du Ministère de la Reconstruction, le 25 janvier 1946. Enfin, des travaux de modernisation de l'abattoir ont été réalisés en Avril 1948 [A.D.66 : 123 EDt 168].

L'abattoir et le foirail étaient des lieux de vie et de convivialité. Les corporations qui s'y côtoyaient, (bouchers, tripiers, charcutiers, maquignons du Conflent et de Cerdagne) étaient peuplées de fortes personnalités, de gens de labeur qui se levaient tôt et ne comptaient pas leurs heures, unis par une réelle solidarité. Les gardiens de l'abattoir, chargés sous le contrôle du vétérinaire inspecteur, de veiller à la bonne marche de l'établissement, et d'estampiller la viande, avaient un rôle très important et étaient choisis par la municipalité souvent au sein de la population modeste de la rue du Pérou. Ils étaient logés avec leur famille dans la maison attenante au bâtiment, actuellement occupée par le gardien de la Salle du Foirail. Les familles qui se sont succédées sont les TRINI, SALÈTES, CASSET, ROCA, PUJOL, SOBRA et MACARY. L'abattoir fermera ses portes le 31 Décembre 1992 [LOEILLET, 2009]. Il est transformé par la suite en salle municipale pour la ville de Prades (Salle du Foirail), inaugurée en 2009 par M. Jean Castex. Les travaux réalisés en 2008, ont permis de construire le dôme en façade principale et de revoir l'ensemble de l'acoustique intérieure. L'avant-scène date également des années 2000.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle ()

Dates : 1894 (daté par source), 1992 (daté par source)

Description

Construit selon un plan carré, l'abattoir est un corps de bâtiment surélevé d'une seconde partie en bardage bois. La façade Sud-Ouest correspond à l'entrée principale, constituée d'un dôme en saillie avec parois vitrées et couvertures en cuivre. Celui-ci est surmonté d'une baie en plein cintre à clé saillante en granit et encadrement en *cayrous*, reposant sur une corniche décorée de glyphes ainsi que de gouttes. L'ensemble est couronné d'une tête sculptée de bovin.

Le corps central de bâtiment comporte une toiture à double pente en tuiles canal, avec un voligeage reposant sur des pannes en bois à terminaison incurvée et des chevrons peints en blanc biseautés. Cette typologie de toit se retrouve sur les bas-côtés du bâtiment, dont la toiture est en appentis. Ils possèdent une unique baie en façade Sud-Ouest, à linteau cintré et encadrement en *cayrous*. Leur façade Nord-Ouest et Sud-Est, ont une rangée horizontale de cinq baies à encadrement en ciment, dont deux portes d'accès.

L'édifice possède une extension Nord-Est de plan trapézoïdale, formée d'un élément cubique central et de deux parties latérales à toiture en pans coupés. Les récentes ouvertures sont protégées par des barreaux métalliques. Une grande porte en fonte permet d'entrer du matériel de musique lors du festival Pablo Casals (piano, etc.). Les chaînages d'angle sont harpés en *cayrous* et toutes les façades protégées par un enduit à faux joints creusés.

À l'intérieur du dôme se trouve l'entrée principale de l'abattoir, formée d'un portail en fonte à imposte ouvragée, présentant un encadrement cintré en *cayrous*. La pierre de taille se retrouve au niveau de la clé sculptée, des impostes et du linteau droit peint. L'actuelle salle du Foirail est éclairée en faces Nord et Sud par cinq petites ouvertures carrées, à linteau en bois et jambages en *cayrous* ordonnancées avec celles des bas-côtés. La maçonnerie restaurée est en moellons de pierres locales liées à un mortier de chaux. Deux niches aveugles situées en soubassement Nord, servaient à ranger les couteaux de

boucherie. La charpente apparente en bois peint, conserve des crochets d'abattage. Enfin, l'espace latéral droit concentrait autrefois les porcs, tandis que celui des actuels WC servait d'espace d'attente pour les animaux. Enfin, le logement du concierge à rez-de-chaussée et premier étage situé à l'angle Nord-Ouest de l'abattoir, est une construction caractéristique de la fin du 19^e siècle développée en L. Il s'agit à l'origine d'un unique corps de bâtiment quadrangulaire, complété postérieurement par une extension formant retour d'angle. Celle-ci correspond à l'entrée de l'habitation, actuellement habitée par le concierge de la salle du Foirail. La travée de baies Sud-Est et celle située à l'Ouest ont des huisseries d'origine, constituées d'un chambranle et d'un encadrement à linteau cintré, arc de décharge jambages en cayrous à crossettes. Les volets sont en bois peint. Tout comme l'abattoir, les façades sont recouvertes par un enduit à faux joints. De plus, la corniche en terre cuite est décorée de denticules. Une remise agricole à toiture en appentis jouxte au Nord-Est le logement du concierge. Elle possède une baie à cadre de charpente en bois, maintenu par des barres en fer forgé. Sa toiture est une extension postérieure. À terme, il est prévu de prolonger ce bâti par un garage, afin de disposer d'espaces de stockage supplémentaires pour les événements organisés dans la salle du Foirail. Le logement du concierge doit être rénové, en raison du mauvais état de la toiture et des infiltrations d'eau.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : maçonnerie, enduit ; brique, maçonnerie ; granite, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, étage en surcroît

Couvrements : charpente en bois apparente

Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis

Typologies et état de conservation

Typologies :

État de conservation : restauré, remanié

Décor

Techniques : sculpture

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **123 EDt 168 : Abattoirs, travaux, financement, personnel, réglementation : délibérations, correspondance. 1903-1955.**
1903-1955
AD Pyrénées-Orientales : 123 EDt 168
- **123 EDt 101 : Plan d'alignement et de redressement des rues de la ville de Prades. Dressé par l'architecte de la ville de Perpignan soussigné Auguste Caffes. 1847-1848.**
1847-1848
AD Pyrénées-Orientales : 123 EDt 101
- **Section E unique, 1807, 15NUM1024W151/EU0.**
1807
AD Pyrénées-Orientales

Bibliographie

- **LOEILLET, Bénédicte. Recherches historiques sur les abattoirs de Prades quartier du Foirail, 2009, 14 pages.**

2009

Multimedia

- **Mairie de Prades. Culture & Patrimoine. La salle du foirail. Anciens abattoirs de Prades & Quartier du Foirail [en ligne]. URL : <https://www.prades.com/articles-3/24-1621-la-salle-du-foirail>.
Sans date**

Illustrations



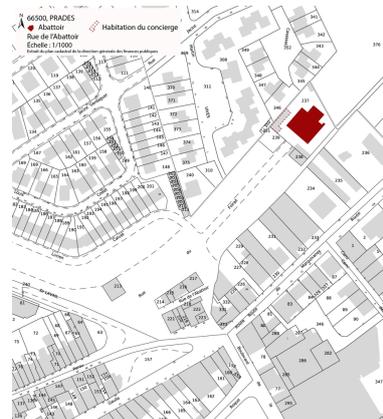
Abattoir puis Salle du Foirail
- Emplacement du cimetière
Saint-Côme et Saint-Damien
sur le cadastre napoléonien.

Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665420NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Emplacement du premier
abattoir de Prades et du cimetière
Saint-Côme et Saint-Damien
sur le plan d'alignement et de
redressement des rues de la ville
de Prades, 20 Octobre 1847.

Autr. Léonie Deshayes
IVR76_20226665421NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Localisation des parcelles
bâties sur le cadastre de 2022.

Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665422NUCA



Abattoir puis Salle
du Foirail - Vue Sud.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665423NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Détail du voligeage avec chevrons
et pannes en bois, angle Sud.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665424NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Face Nord-Est avec extension.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665425NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Face Sud-Est avec extension.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665426NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Façade Nord.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665427NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Portail d'entrée principal.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665428NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Vue de l'avant-scène intérieure.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665429NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Intérieur depuis l'avant-scène.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665430NUCA



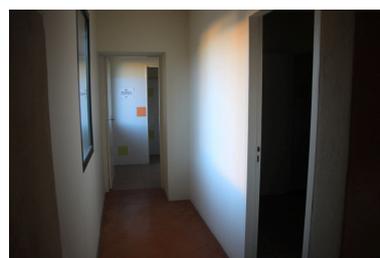
Abattoir puis Salle du Foirail
- Charpente en bois apparente.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665431NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Niches
en soubassement intérieur Nord.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665432NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail -
Ancien espace pour les cochons.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665433NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Ancien espace d'attente pour
les animaux et actuels WC.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665434NUCA



Abattoir puis Salle du
Foirail - Vue Sud-Ouest de
l'habitation du concierge.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665435NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Travée de baies Sud-Est
de l'habitation du concierge.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665436NUCA



Abattoir puis Salle du Foirail
- Vue Nord-Est de l'habitation
du concierge avec remise.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665437NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Léonie Deshayes, Bénédicte LOEILLET

Copyright(s) : (c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie



Abattoir puis Salle du Foirail - Emplacement du cimetière Saint-Côme et Saint-Damien sur le cadastre napoléonien.

Référence du document reproduit :

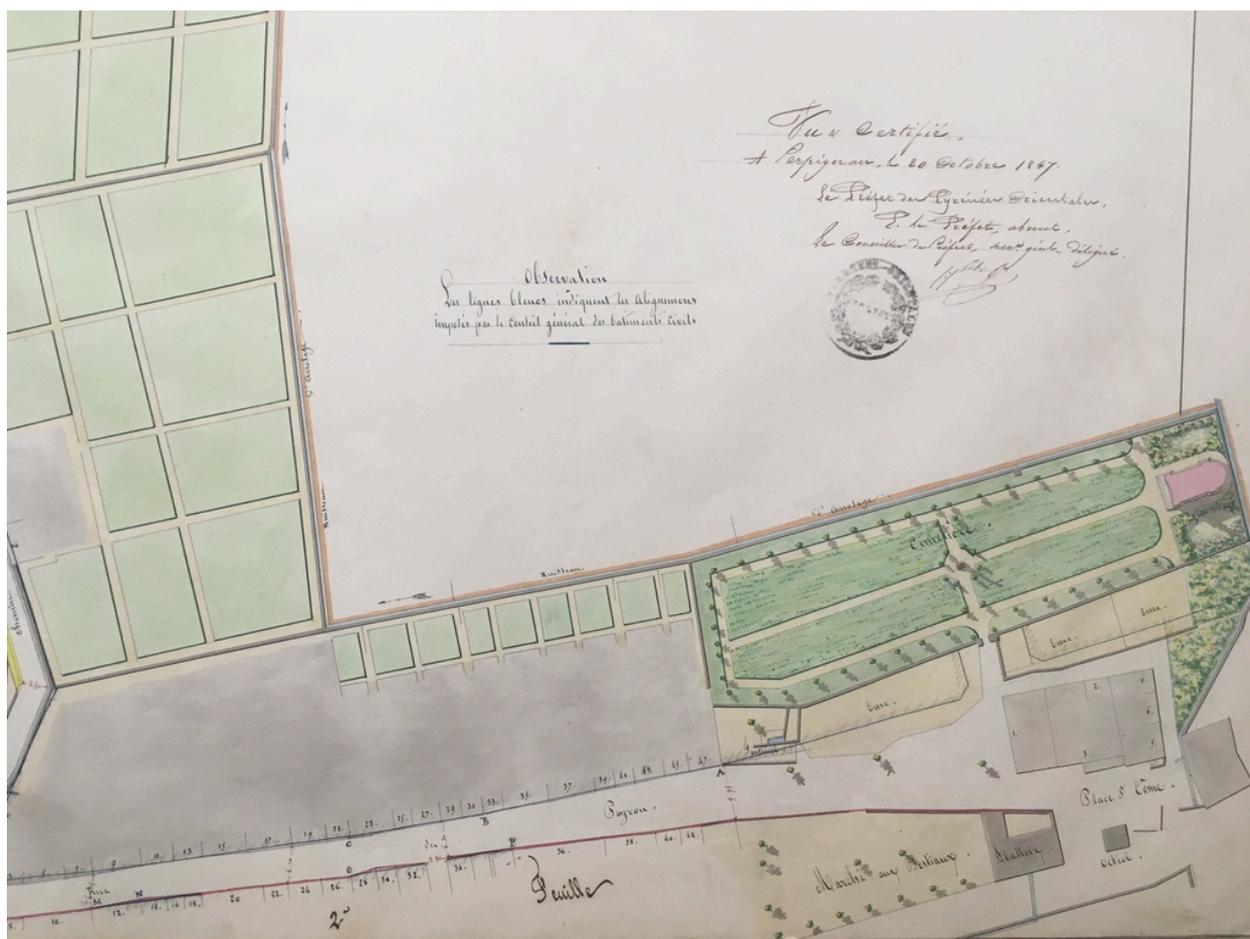
- **Section E unique, 1807, 15NUM1024W151/EU0.**
AD Pyrénées-Orientales

IVR76_20226665420NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Emplacement du premier abattoir de Prades et du cimetière Saint-Côme et Saint-Damien sur le plan d'alignement et de redressement des rues de la ville de Prades, 20 Octobre 1847.

Référence du document reproduit :

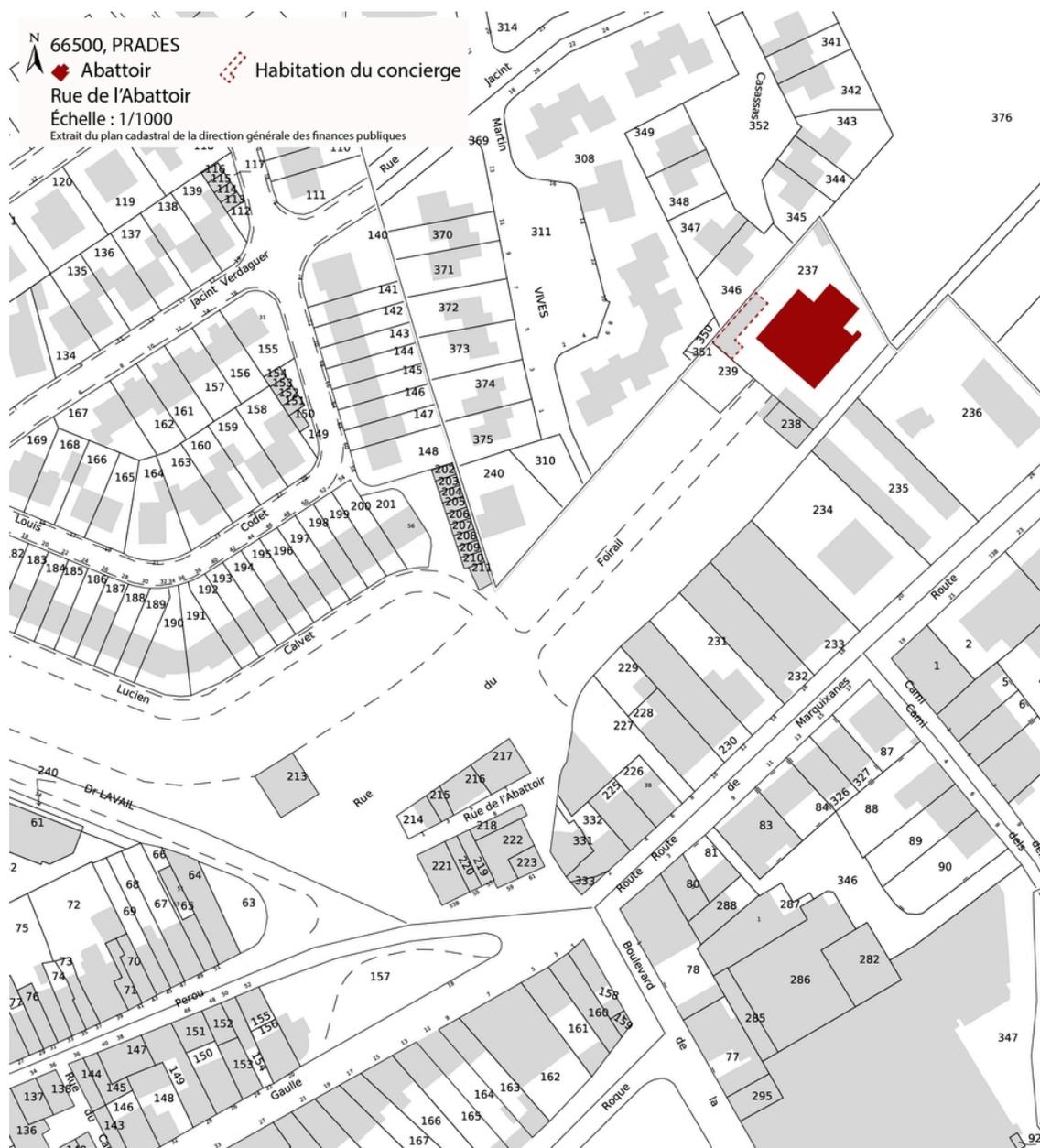
- **123 EDt 101 : Plan d'alignement et de redressement des rues de la ville de Prades. Dressé par l'architecte de la ville de Perpignan soussigné Auguste Caffes. 1847-1848.**
AD Pyrénées-Orientales : 123 EDt 101

IVR76_20226665421NUCA

Auteur du document reproduit : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Localisation des parcelles bâties sur le cadastre de 2022.

IVR76_20226665422NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Vue Sud.

IVR76_20226665423NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Détail du voligeage avec chevrons et pannes en bois, angle Sud.

IVR76_20226665424NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Face Nord-Est avec extension.

IVR76_20226665425NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Face Sud-Est avec extension.

IVR76_20226665426NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Façade Nord.

IVR76_20226665427NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Portail d'entrée principal.

IVR76_20226665428NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Vue de l'avant-scène intérieure.

IVR76_20226665429NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Intérieur depuis l'avant-scène.

IVR76_20226665430NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Charpente en bois apparente.

IVR76_20226665431NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Niches en soubassement intérieur Nord.

IVR76_20226665432NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Ancien espace pour les cochons.

IVR76_20226665433NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Ancien espace d'attente pour les animaux et actuels WC.

IVR76_20226665434NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Vue Sud-Ouest de l'habitation du concierge.

IVR76_20226665435NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Travée de baies Sud-Est de l'habitation du concierge.

IVR76_20226665436NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Abattoir puis Salle du Foirail - Vue Nord-Est de l'habitation du concierge avec remise.

IVR76_20226665437NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Occitanie, Pyrénées-Orientales
Prades
Boulevard de la Gare

Gare Prades-Molitg-les-Bains

Références du dossier

Numéro de dossier : IA66003694
Date de l'enquête initiale : 2022
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : pré-inventaire
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : gare
Appellation : Gare Prades-Molitg-les-Bains

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2022, AT , 335. Bâtiments principaux ; 2022, AT , 331. Halle à marchandises

Historique

La gare constitue le point d'arrivée de la ligne ferroviaire Perpignan-Prades, dont le projet porté dans les années 1860 s'inscrit dans une volonté de renforcer l'économie locale. Selon l'ancien directeur des Chemins de fer français, Alfred Picard, la construction de cette ligne se devait de « faciliter l'exploitation des riches minerais de fer du Canigou » [CASTEX, 2017, p.18]. En effet, la vallée du Conflent est reconnue pour son important passé industriel, notamment en matière d'exportation du minerai de fer extrait des contreforts du Canigou puis traité dans les forges et les hauts-fourneaux de Ria, édifiés entre 1859 et 1863 [A.D. 66 : 123 Edt 107].

Les aménagements de la ligne de chemin de fer ont été réalisés en plusieurs temps, dont la section comprise entre Perpignan et Ille-sur-Têt mise en service le 13 Décembre 1868 [CASTEX, 2017, p.48]. Parallèlement à la mise en œuvre de ce tronçon, les représentants politiques ont en projet d'établir une gare à Prades, « à l'entrée de la ville, entre le ravin de la calmeille et le carrefour au chemin de Prades à Clara et à Roufagnes ». Les communes de Codalet et de Ria ont quant à elles demandé à ce que la station soit établie sur la rive gauche du ruisseau de la Basse [A.D. 66 : 123 Edt 107]. Par courrier adressé par le Ministre des travaux publics au préfet des Pyrénées-Orientales le 16 Avril 1870, un avis favorable est émis et le projet approuvé sous certaines conditions. Il est stipulé que « le chemin de Prades à Clara, dans la partie comprise entre la route Impériale et l'entrée à faire à l'Ouest de la gare, sera disposé de manière à servir de voie d'accès pour les marchandises. Cette voie aura au moins huit mètres de largeur » [A.D. 66 : 123 Edt 107]. La question de l'emplacement de la gare fit l'objet de nombreux débats, notamment des habitants de communes voisines. Ceux de Los Masos ont dans ce sens demandé à ce que la gare et sa voie d'accès « soient reportées à un kilomètre au moins en aval de Prades, vers Perpignan (...) afin que la gare soit rapprochée de leur commune » [CASTEX, 2017, p.50].

Le 3 Janvier 1877, le tronçon Bouleternère-Prades ouvre et la gare de Prades est mise en service. Par ailleurs, l'exploitation de la ligne fut rétrocédée par l'État à la Compagnie du Midi, de 1884 à 1937 (gestion par la SCNF) [CASTEX, 2017, p.p. 60 et 66].

Le fer provenant des mines du Salver à Taurinya, était acheminé à la gare de Prades au moyen d'un traînage mécanique, mis en œuvre en 1892 [CASTEX, 2017, p. 63]. Par ailleurs, l'appellation de gare « Prades-Molitg-les-Bains » employée pour désigner l'établissement, est liée à son implication dans le développement des stations thermales, dont celle de Molitg.

Avec l'essor de l'industrialisation dans le courant du 20^e siècle, le bâtiment de la gare s'inscrit au cœur de nouveaux quartiers périphériques, dont celui de la cité ouvrière des Castors aménagé pendant la Reconstruction. Les jeunes gens tout juste installés, travaillent alors à la gare de Prades. Par ailleurs, les entrepôts de l'entreprise Chefdebien alors spécialisée

dans la production de la poudre sulfostéatite cuprique, se trouvaient à la gare. Dans les années 1970, ces derniers vont être investis par des entrepreneurs en bâtiments et par des maçons de la commune.

Des travaux de rénovation ont été réalisés à la gare de Prades entre 2006 et 2009, dont le rehaussement du quai [CASTEX, 2017, p. 82]. En 2019, le quartier de la gare fait l'objet d'un important aménagement, avec la mise en place d'un pôle multimodal [L'Indépendant, 07/02/2021, article en ligne].

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 20e siècle ()

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Compagnie des chemins de fer du Midi

Description

La gare est implantée au Sud de la commune de Prades, non loin du quartier dit « des Castors ». Le long de la voie ferrée, elle se compose d'un ensemble de bâtiments alignés : d'Ouest en Est, une halle à marchandises, un corps de bâti quadrangulaire marqué par sa verticalité, le bâtiment des voyageurs (BV) à un étage carré avec pavillons latéraux accolés, ainsi qu'un dernier édifice de plan carré transformé en remise.

Les bâtiments sont construits en moellons enduits et couverts de toitures à longs pans en tuile mécanique et rives de toit en tuiles canal à l'exception des pavillons et du bâtiment compris entre la halle et le BV entièrement couverts de tuiles canal. Entre chaque baie, des jambes en saillie imitant des pilastres en cayrous pleins viennent rythmer les élévations. Elles sont en briques enduites, comme c'est le cas des chaînes d'angle et de la chaîne horizontale moulurée entre le rez-de-chaussée et le premier niveau de la gare. Le cayrou se retrouve sur chaque encadrement de baie, avec arc cintré ou surbaissé à crossettes supérieures.

Cadastré AT 331, la halle à marchandise comprend un rez-de-chaussée ouvert en façades Nord et Sud par deux grandes baies surbaissées, à linteaux bois peint et impostes à barreaux. Le soubassement est en maçonnerie de pierres équarries apparentes à faux joints. Du côté de la voie ferrée, le bâtiment donne sur un quai dont les rails pour le chargement et déchargement des marchandises liées à l'activité métallurgique sont en partie conservés. La face Ouest dispose d'une grande baie à menuiserie récente encadrant une porte à cadre en bois et imposte bois à lames verticales. À gauche de cette entrée se trouve une baie marquée par sa verticalité, avec contrevents en bois et pentures en fer forgé. L'ensemble est rehaussé du nom de la commune peint en majuscule et à moitié effacé. Une seconde entrée plus récente est intégrée en façade Est. Elle est accessible par un petit escalier extérieur métallique. La toiture à longs pans est terminée par deux avant-toits débordants (Nord et Sud) soutenus par des aisseliers.

Le corps de bâtiment placé entre la halle et le BV comprend deux portes à linteau droit au niveau des murs gouttereaux, ainsi que des ouvertures cintrées à encadrement chanfreiné protégées par des barreaux en façades latérales. Si les menuiseries sont récentes, l'une des baies conserve un volet à panneaux en bois peint repliables en tableau.

Le bâtiment des voyageurs présente deux pavillons latéraux à rez-de-chaussée, percés sur chaque mur gouttereau par une baie axiale, dont celles développées au Nord et au Sud présentent un encadrement en faux claveaux de cayrous. Leur toiture est à quatre pentes (Ouest) et à trois pentes (Est). Le corps de bâtiment principal présente une élévation ordonnancée de cinq travées. Au rez-de-chaussée, les ouvertures sont en plein cintre tandis que celles de l'étage supérieur sont surbaissées. En façade Nord et Sud, la travée axiale a une porte d'accès protégée par une marquise aux parois vitrées. Si la plupart des menuiseries ont été reprises, deux portes-fenêtres ont un cadre de charpente formé d'ouvrants à traverses et soubassement en bois. Leur imposte vitrée possède des croisillons de même matériau. Les baies de l'étage supérieur ont un garde-corps ouvragé en fer forgé peint.

À quatre pentes, la toiture est ornée au niveau du faîtage par deux épis coniques à globe en fonte.

Le dernier bâtiment de plan carré, dispose de façades percées d'une unique baie, en dehors de la face Est. Au Nord, une porte de garage vient remplacer les deux entrées d'origine, dont l'encadrement à arc surbaissé a été conservé. Les faces Nord et Sud ont un oculus en registre supérieur, dont l'encadrement mouluré en briques rappelle le modèle d'un fronton classique.

Enfin, les bâtiments de l'entreprise Chefdebien (AT 76) situés au Nord de la gare, sont aujourd'hui occupés par le Centre de formation professionnelle (Mission Locale Jeunes), l'espace de vie sociale « Couleur famille », un centre de kinésithérapie ainsi que les Restos du Cœur. Il s'agit de deux corps de bâti accolés, présentant un rez-de-chaussée à travées rythmées par des pilastres en cayrous. La façade Ouest est décorée d'une peinture en trompe l'œil, représentant la façade des entrepôts Chefdebien tel qu'elle devait être autrefois, avec un cartouche mentionnant l'inscription « Entrepôt des Poudres Chefdebien » / « PREVIENT ET GUERIT LES MALADIES DE LA VIGNE ». La maçonnerie des bâtiments est en moellons de granit et gneiss liés à un abondant mortier de chaux, ainsi qu'en cayrous pour la partie supérieure. Les toitures en double pente et couvertes de tuiles canal, ont un avant-toit formé de chevrons et pannes débordants.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moellon, enduit ; brique, maçonnerie, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse, tuile creuse mécanique

Plan : plan carré régulier, plan rectangulaire symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré
Couvrements : charpente en bois apparente
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture :
Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit
Autres organes de circulations : rampe d'accès

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat (Société Anonyme de la SCNF)

Références documentaires

Documents d'archive

- **A.D. 66 : 123 Edt 107. Chemin de fer, lignes, Perpignan-Prades (1861-1887), Prades-Olette : plans (1881-1896).**
1861-1887 - 1881-1896
AD Pyrénées-Orientales : 123 Edt 107

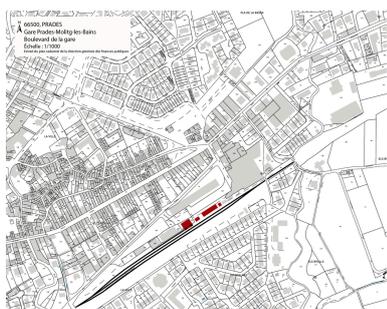
Bibliographie

- **CAMPS, Jeanne, CASTEX, Jean. Histoire de l'école de l'enseignement à Prades la savante de 1500 à nos jours. Publication municipale. Novembre 2021. 95 pages.**
Novembre 2021
Médiathèque de Prades
- **CASTEX, Jean. La ligne de chemin de fer de Perpignan à Villefranche. Prélude de la ligne de Cerdagne. Coll. Les Carnets du Train Jaune. Tome 7 Éditions Talaia. 2017. 103 pages.**
2017
Médiathèque de Prades : LD 385.6 CAS
- **CAMPS, Jeanne. 1953.1957. La grande histoire de la cité-ouvrière des castors pradéens. Publication municipale. Avril 2014. 56 pages.**
Avril 2014
Médiathèque de Prades : L CONF VIL PRA 900 CAM

Multimedia

- **L'Indépendant. Prades : le projet de réhabilitation de l'ancienne gare routière sur les rails.**
Article publié le 07/02/2021 [en ligne]. URL : <https://www.lindependant.fr/2021/02/07/le-projet-de-rehabilitation-de-lancienne-gare-routiere-de-prades-sur-les-rails-9359583.php>.
07/02/2021

Illustrations



Localisation des parcelles
sur le cadastre de 2022.
Phot. Léonie Deshayes



Carte postale. Prades (Pyr. -Or.) -
La Gare. Coll. Jean-Daniel. KEHR.
Brun Frères, Libraires, 22 rue des
Augustins, Perpignan, sans date, p.7.



Carte postale. Prades (Pyr. -
Or.) - La Gare. Coll. Jean-
Daniel. KEHR. Éditeur, Grands

IVR76_20226665702NUCA



Vue d'ensemble de la halle à marchandise.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665705NUCA

Autr. Léonie Deshayes
IVR76_20226665703NUCA



Face Ouest de la halle à marchandise.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665706NUCA

magasins, Aux Galeries,
Paris-Prades, sans date, p.57.
Autr. Léonie Deshayes
IVR76_20226665704NUCA



Face Est de la halle à marchandise.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665707NUCA



Face Sud de la halle à marchandise.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665708NUCA



Vue d'ensemble de la gare depuis l'espace multimodal.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665709NUCA



Bâtiment annexe à la gare développé à l'Ouest.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665710NUCA



Vue Nord de la gare.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665711NUCA



Entrée principale du bâtiment des voyageurs en façade Nord.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665712NUCA



Vue d'ensemble du bâtiment des voyageurs depuis les quais au Sud-Ouest.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665713NUCA



Vue Nord-Ouest du bâtiment
annexe développé à l'Est.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665714NUCA



Façade Nord-Ouest des bâtiments
de l'entreprise Chefdebien.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665717NUCA

Vue Sud-Ouest du bâtiment
annexe développé à l'Est.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665715NUCA



Façade Nord-Est des bâtiments
de l'entreprise Chefdebien.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665718NUCA

Vue d'ensemble des bâtiments
de l'entreprise Chefdebien.
Phot. Léonie Deshayes
IVR76_20226665716NUCA

Dossiers liés

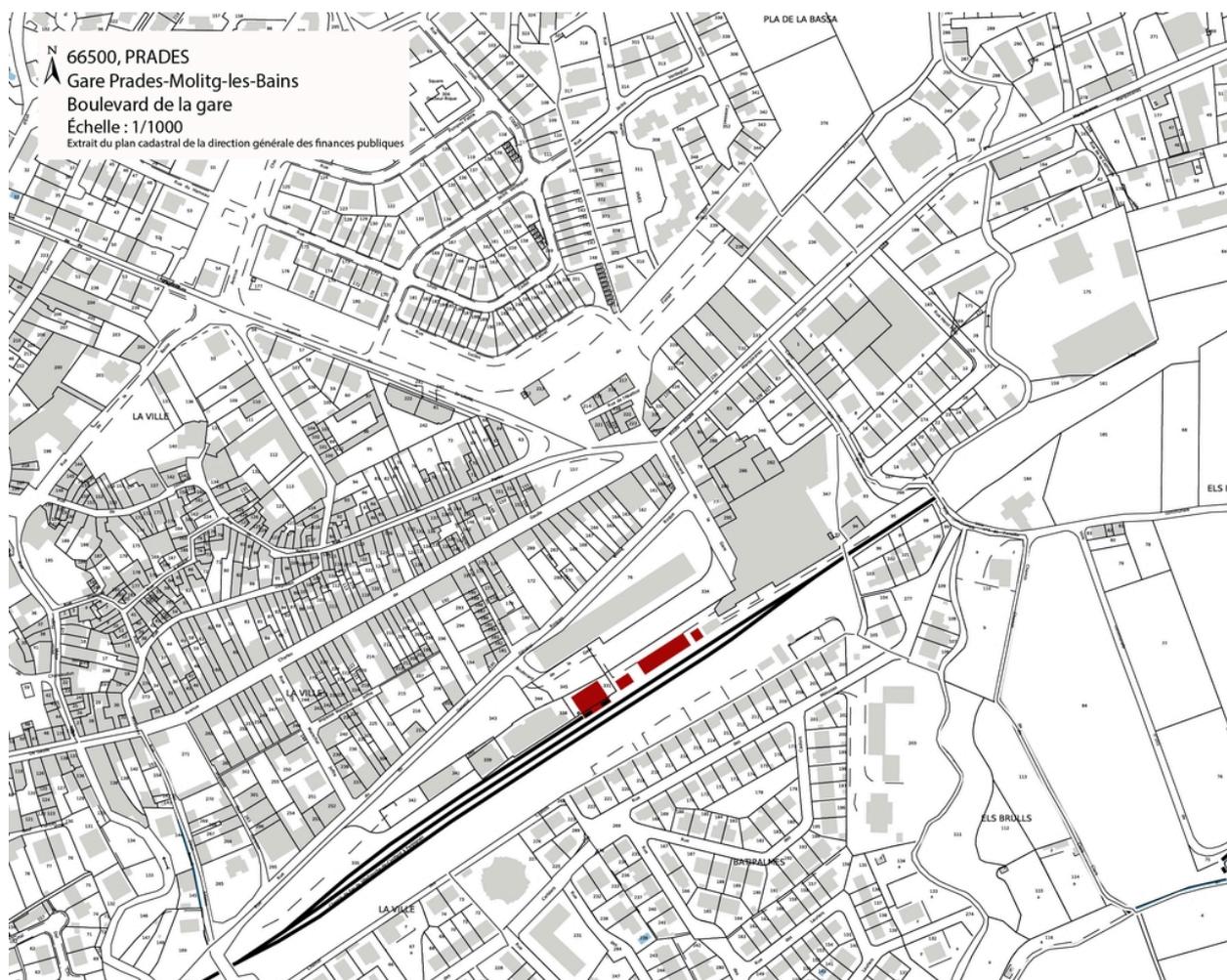
Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Prades (IA66003696) Occitanie, Pyrénées-Orientales, Prades

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Léonie Deshayes

Copyright(s) : (c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie



Localisation des parcelles sur le cadastre de 2022.

IVR76_20226665702NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale. Prades (Pyr. -Or.). – La Gare. Coll. Jean-Daniel. KEHR. Brun Frères, Libraires, 22 rue des Augustins, Perpignan, sans date, p.7.

Référence du document reproduit :

- **CASTEX, Jean. La ligne de chemin de fer de Perpignan à Villefranche. Prélude de la ligne de Cerdagne. Coll. Les Carnets du Train Jaune. Tome 7 Éditions Talaia. 2017. 103 pages.**
Médiathèque de Prades : LD 385.6 CAS

IVR76_20226665703NUCA

Auteur du document reproduit : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale. Prades (Pyr. -Or.). – La Gare. Coll. Jean-Daniel. KEHR. Éditeur, Grands magasins, Aux Galeries, Paris-Prades, sans date, p.57.

Référence du document reproduit :

- **CASTEX, Jean. La ligne de chemin de fer de Perpignan à Villefranche. Prélude de la ligne de Cerdagne. Coll. Les Carnets du Train Jaune. Tome 7 Éditions Talaia. 2017. 103 pages.**
Médiathèque de Prades : LD 385.6 CAS

IVR76_20226665704NUCA

Auteur du document reproduit : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la halle à marchandise.

IVR76_20226665705NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face Ouest de la halle à marchandise.

IVR76_20226665706NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face Est de la halle à marchandise.

IVR76_20226665707NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Face Sud de la halle à marchandise.

IVR76_20226665708NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la gare depuis l'espace multimodal.

IVR76_20226665709NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment annexe à la gare développé à l'Ouest.

IVR76_20226665710NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue Nord de la gare.

IVR76_20226665711NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée principale du bâtiment des voyageurs en façade Nord.

IVR76_20226665712NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du bâtiment des voyageurs depuis les quais au Sud-Ouest.

IVR76_20226665713NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue Nord-Ouest du bâtiment annexe développé à l'Est.

IVR76_20226665714NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue Sud-Ouest du bâtiment annexe développé à l'Est.

IVR76_20226665715NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des bâtiments de l'entreprise Chefdebien.

IVR76_20226665716NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade Nord-Ouest des bâtiments de l'entreprise Chefdebien.

IVR76_20226665717NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade Nord-Est des bâtiments de l'entreprise Chefdebien.

IVR76_20226665718NUCA

Auteur de l'illustration : Léonie Deshayes

Date de prise de vue : 2022

(c) Communauté de communes Conflent Canigó ; (c) Inventaire général Région Occitanie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation